

## QUERELLES ET CONTROVERSES

Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne

[Antoine Lilti](#)

Société d'études soréliennes | [« Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle »](#)

2007/1 n° 25 | pages 13 à 28

ISSN 1146-1225

ISBN 9782912338259

DOI 10.3917/mnc.025.0013

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-1-page-13.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Société d'études soréliennes.

© Société d'études soréliennes. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Querelles et controverses

## Les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne

ANTOINE LILTI

La « controverse » est-elle en passe de devenir, aujourd'hui, une sorte de sésame de l'histoire intellectuelle ? Parée de nombreuses vertus heuristiques, comme celle de dépasser l'opposition entre analyse internaliste (l'histoire des idées) et externaliste (la sociologie de l'activité intellectuelle), la méthode de l'analyse de controverses permettrait de répudier les mythes enchantés de la production des savoirs sans abandonner l'étude de leurs contenus. Néanmoins, l'étude des controverses n'a guère fait l'objet, en dehors de l'histoire des sciences, d'une formalisation théorique cohérente et paraît souvent écartelée entre deux paradigmes assez différents, celui du dialogisme et celui de la conflictualité. Dans le premier cas, il s'agit d'intégrer au fonctionnement normal de la science ou de la philosophie les procédures de la discussion intellectuelle et de penser le progrès de la connaissance comme la résolution des désaccords par l'échange d'arguments. Dans le second, les historiens s'intéressent davantage aux engrenages polémiques et à leur violence, voire aux risques d'anomie dont la dissension théorique ou dogmatique est porteuse.

La diversité du vocabulaire utilisé pour désigner les formes du désaccord intellectuel à l'époque moderne témoigne de ces hésitations : controverse, dispute, polémique, querelle, affaire ne correspondent pas nécessairement à des catégories différentes. On ne trouve guère de formalisation équivalente à celle qu'ont proposée Francis Chateauraynaud et Didier Torny pour les controverses

scientifiques contemporaines<sup>1</sup>. Cette imprécision du vocabulaire est redoublée par le poids des traditions disciplinaires différentes : histoire des sciences, histoire religieuse, histoire des idées, histoire littéraire. L'analyse de controverses s'est d'abord développée en histoire des sciences, dans les années 1980, où elle a été théorisée comme un outil permettant de montrer « la science telle qu'elle se fait », en proposant, contre les approches essentialistes, de comprendre la façon dont un énoncé scientifique s'impose au plus près des négociations et des enjeux au sein de la communauté savante<sup>2</sup>. Cette hypothèse méthodologique, au-delà de sa charge polémique au sein de l'histoire des sciences, a suscité un large intérêt au sein de la communauté historique, car elle permettait d'estomper la frontière entre histoire des sciences et histoire intellectuelle : les mêmes outils sont susceptibles d'être utilisés pour comprendre les controverses en histoire naturelle et en philosophie, dès lors que les dispositifs de construction des faits, d'administration de la preuve et de résolution des conflits ne sont pas différents par nature<sup>3</sup>. C'est alors toute l'histoire des savoirs qui peut reprendre à son compte l'impératif méthodologique de symétrie (les différentes théories doivent être traitées sur un mode équivalent sans préjuger du résultat), en procédant à des analyses de cas minutieusement contextualisées. Ce programme, qui repose sur la tradition anglaise de l'étude de cas, a d'autant plus intéressé les historiens qu'il semblait présenter des similitudes méthodologiques avec la micro-histoire et que l'histoire littéraire ou l'histoire de la philosophie se pensaient depuis longtemps comme foncièrement agonistiques.

L'histoire littéraire, en particulier, dispose depuis longtemps de la notion de « querelle littéraire », dont le premier emploi systématique date du XVIII<sup>e</sup> siècle et de l'ouvrage attribué au chanoine Iraitlh, publié anonymement, et intitulé *Querelles littéraires ou Mémoires pour*

1. Francis Chateauraynaud, Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1999, p. 74-80. La controverse est définie par l'homogénéité des intervenants, la formalisation des épreuves et la clôture de la controverse sur un nouvel état des connaissances : « Ce régime prévaut lorsque des chercheurs et des scientifiques créent un espace commun pour la confrontation d'arguments et de méthodes visant à qualifier, mesurer et interpréter des phénomènes ».

2. Voir l'article de Dominique Pestre dans ce même numéro.

3. Jean-Louis Fabiani, « Controverses scientifiques, controverses philosophiques. Figures, positions, trajets », *Enquête*, 5, 1997, p. 11-34.

*servir à l'histoire des révolutions de la République des lettres depuis Homère jusqu'à nos jours*<sup>4</sup>. Le livre, qui se présente comme une compilation de récits et d'anecdotes, distingue les « querelles particulières », disputes personnelles entre deux écrivains ou deux savants, et les « querelles générales ». Celles-ci sont classées par thème et correspondent à de grandes controverses esthétiques, scientifiques ou religieuses, grâce auxquelles, affirme Iraitlh, progresse la connaissance<sup>5</sup>. La notion de « querelle littéraire » est donc, dès l'origine, marquée par une ambivalence, puisqu'elle désigne à la fois des affrontements ponctuels, fortement polémiques et rivaux à des conflits personnels, et de grands désaccords censés structurer le champ intellectuel. C'est en partant de cette ambiguïté, souvent présente dans les usages historiographiques de la notion, que l'on voudrait présenter un bref panorama, nécessairement incomplet, des enjeux à l'œuvre dans quelques travaux récents sur les controverses intellectuelles des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## Deux figures de la « querelle littéraire »

Dans une approche que l'on pourrait qualifier d'*esthétique*, les querelles littéraires sont étudiées en tant que révélatrices d'un débat durable dont les enjeux touchent, en général, à la conception même de la littérature (ou de l'art en histoire de l'art). L'histoire littéraire est alors rythmée par ces grandes querelles : querelle du purisme, querelle du vraisemblable, querelle des anciens et des modernes. Cette dernière apparaît même, par sa durée et son retentissement, comme le modèle par excellence de la querelle littéraire. Dans l'analyse qu'en a proposée récemment Marc Fumaroli, l'érudition se met au service d'une histoire strictement intellectuelle, qui s'efforce de ramener les formes successives que prend la querelle à une seule et même controverse, opposant les tenants de l'imitation des anciens et ceux de l'originalité des modernes<sup>6</sup>. La querelle est analysée dans les

4. *Querelles littéraires ou Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la République des lettres depuis Homère jusqu'à nos jours*, Paris, Durand, 1761, 4 vol.

5. Pour une réflexion sur l'écriture de l'histoire de la philosophie à l'œuvre chez Iraitlh, voir Dinah Ribard, *Raconter, vivre, penser. Histoire de philosophes, 1650-1766*, Paris, Vrin, 2003, p. 313-324.

6. Marc Fumaroli, « Les abeilles et les araignées », in *La Querelle des anciens et des modernes*, anthologie établie par Anne-Marie Lecoq, Paris, Gallimard, 2001.

termes mêmes où les contemporains l'ont pensée, ce qui accentue une représentation fortement clivée du débat intellectuel. Le but ultime de l'analyse, ici, est d'universaliser l'enjeu de la querelle pour conclure sur son actualité présente : l'analyse se présente, très explicitement, comme une prise de position en faveur des anciens, dont elle se propose de réhabiliter les positions et de les traduire dans les débats actuels, sur la culture ou l'éducation.

À l'inverse, l'approche *polémique* des querelles littéraires insiste plutôt sur les engrenages de la mécanique conflictuelle, les positions et les déplacements des acteurs, les coups qu'ils peuvent porter, la façon dont ils utilisent et publient la violence polémique elle-même. Ainsi, dans l'analyse que fait Christian Jouhaud de la « querelle des lettres » – qui oppose, dans les années 1620, Guez de Balzac et ses contradicteurs –, les enjeux intellectuels ou esthétiques ne sont pas méconnus, mais l'accent est mis sur les formes de la « conflictualité dans le monde social des littérateurs, en des sites et des moments précis ». Cette riche approche des formes de la conflictualité repose notamment sur une conception politique des conflits intellectuels, forgée dans l'analyse des Mazarinades. Les textes sont pensés d'abord comme des actions, comme des coups, et la méthode consiste à étudier très précisément la façon dont les textes se répondent et les effets qu'ils produisent. En ce sens, la lecture politique se situe à un double niveau : d'une part une contextualisation très fine des enjeux de pouvoir ; de l'autre la dimension proprement politique des choix d'écriture, qui invite à modifier le protocole de lecture des textes de cette querelle, puisque « les stratégies persuasives » ne sont pas dissociables des « tactiques polémiques »<sup>7</sup>.

Entre ces deux figures de la querelle littéraire, qui délimitent commodément le champ des approches théoriques du désaccord dans le domaine de la littérature, des positions intermédiaires sont parfois revendiquées, comme celle d'Hélène Merlin, pour qui les engrenages polémiques ne témoignent pas seulement du fonctionnement politique du monde littéraire, mais « révèlent » des oppositions esthétiques et philosophiques, dont les enjeux sont toujours les nôtres. De façon significative, cette position se traduit par une hésitation sur le terme même de « querelle », utilisé parfois pour

7. Christian Jouhaud, *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000, et Id., *Mazarinades, la fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985.

désigner un conflit littéraire circonscrit, parfois une controverse durable entre deux esthétiques <sup>8</sup>.

## Les espaces de la controverse

Les controverses ne se déroulent pas dans un espace intellectuel abstrait, mais dans des arènes spécifiques régies par des institutions et des règles. Ainsi, dans l'espace universitaire, à l'époque classique, la controverse était une forme tout à fait normale d'élaboration des savoirs mais surtout de leur transmission pédagogique. La dispute orale, comme le rappelle Françoise Wacquet, était « à la fois une méthode scientifique, une méthode d'enseignement et une méthode d'apprentissage » <sup>9</sup>. Elle s'inscrivait dans la grande tradition médiévale de la *disputatio*, dont les abus étaient très critiqués à la Renaissance, mais dont l'utilité restait reconnue. Cette pratique convenait aux formes essentiellement orales de transmission du savoir, mais relevait aussi d'une anthropologie de l'activité intellectuelle, où les combats de la controverse étaient censés maintenir le savant et l'étudiant dans un état d'excitation et de vivacité qui leur évitait de sombrer dans la torpeur et la mélancolie. À la Renaissance, ces disputes avaient souvent lieu sous forme de défis qui mobilisaient toute une éthique de la confrontation intellectuelle, où l'honneur des savants était mis en jeu, et souvent défendu par leurs étudiants, qui faisaient office de champions. Les règles qui organisaient ces disputes mettaient en œuvre un véritable « savoir-vivre européen de la dispute savante » <sup>10</sup>. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le genre de la dispute savante orale devint résiduel et fut réservé à certains exercices pédagogiques, sans véritables enjeux savants.

Ces disputes académiques relèvent de ce qu'on peut appeler le modèle de la controverse érudite, qui reste cantonnée à l'institution et n'embraye pas, en principe, sur un engrenage polémique.

**8.** Hélène Merlin écrit à propos des querelles de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : « De ces querelles qui s'enchaînent, celle des Lettres de Balzac peut être considérée comme l'épicentre. Elle révèle les enjeux politiques de la querelle du purisme » (Hélène Merlin, *L'excentricité académique. Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 70).

**9.** Françoise Waquet, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 93.

**10.** Isabelle Pantin, « La querelle savante dans l'Europe de la Renaissance. Éthique et étiquette », *Enquête*, 5, 1997, p. 71-82.

Ce type de controverse repose sur l'homogénéité des acteurs et des énoncés, et sur l'acceptation des formes propres de l'échange savant, qui assure que les règles de recevabilité des arguments et des preuves ne sont pas remises en cause. Tout le monde se soumet à la même instance d'arbitrage, si bien que l'existence même de la controverse témoigne d'un fort consensus sur les règles du débat et sur les autorités.

La controverse change de forme à partir du moment où les énoncés circulent dans d'autres arènes. Ici le rôle de la publication imprimée est bien souvent primordial puisqu'elle entraîne des phénomènes de dissémination et de prolifération de la controverse, qui permettent à d'autres acteurs d'intervenir et qui mobilisent parfois des groupes sociaux plus larges dont les intérêts sont en jeu. On sort alors du registre de la controverse érudite pour entrer dans le cadre de la controverse publique, de la polémique et de la querelle. Pensons, par exemple, au débat sur la forme de la Terre dans les années 1730, qui se déroule d'abord dans le cadre de l'Académie des sciences, puis déborde très largement dans l'espace public et conduit à une mobilisation générale des institutions politiques et diplomatiques, mais aussi des milieux marchands et des fabricants d'instruments, notamment autour des deux grandes expéditions, en Laponie et au Pérou. La question théorique (qui relève de l'astronomie et des mathématiques) débouche sur d'autres enjeux, comme la validité des instruments utilisés à l'observatoire de Paris ou encore les conditions du voyage et de l'observation. L'élargissement de la controverse tient beaucoup ici au rôle de Maupertuis, qui incarne une figure d'entrepreneur scientifique, maîtrisant parfaitement les ressorts de la controverse et bénéficiant de soutiens et de relais dans des espaces plus larges que les milieux savants <sup>11</sup>.

Il arrive même que la dynamique de la controverse mette à l'épreuve l'étanchéité de ces espaces de débats et que le débat finisse par porter précisément sur l'arène légitime de règlement du conflit, et sur les conditions du consensus, comme on peut le voir à travers deux exemples empruntés à deux traditions historiographiques différentes, l'histoire littéraire et l'histoire religieuse. Le premier est la

11. Mary Terrall, *The man who flattened the earth, Maupertuis, and the science in the Enlightenment*, Chicago, University of Chicago Press, 2002, et Id., « Representing the Earth's Shape : The polemics surrounding Maupertuis's expedition to Lapland », *Isis*, 83, 1992, p. 218-237.

fameuse querelle du Cid. En étudiant à la fois les dynamiques polémiques et les débats autour du « vraisemblable », Hélène Merlin a montré que l'enjeu portait sur le fonctionnement de la représentation littéraire, et donc sur l'espace même dans lequel devait se déployer la querelle. Celle-ci correspond à l'élaboration d'une nouvelle figure du *public*, qui n'est plus le corps politique ordonné des juristes et des théologiens, mais l'ensemble des spectateurs et des lecteurs, c'est-à-dire un public de particuliers qui se constitue comme tel dans la jouissance de l'œuvre. Du coup l'intérêt de l'analyse est de montrer, à travers les tactiques de Corneille comme dans les débats sur le vraisemblable, que la dynamique même de la querelle – la façon dont elle construit la scène sur laquelle elle se déploie – met en œuvre de nouvelles représentations du public et de la société. Au fond, la forme « querelle », ici, est celle qui révèle le mieux la capacité de la représentation littéraire à faire évoluer les représentations du social. Pour Hélène Merlin, les enjeux politiques de la littérature sont moins à chercher dans une homologie entre la conflictualité littéraire et la conflictualité politique, mais dans l'efficacité pragmatique de la littérature et donc dans son irréductible spécificité<sup>12</sup>.

Le second exemple se situe à l'articulation des controverses religieuses et intellectuelles et concerne la grande controverse piétiste, qui bouleverse la vie intellectuelle allemande à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Auparavant, les universités allemandes étaient régulées par un système théologique de défense de l'orthodoxie luthérienne qui reposait sur la pratique de la controverse et sur une procédure juridique très formalisée : l'*Elenchus*. Celle-ci visait à identifier tous les discours non conformes à la « doctrine pure », à les discuter sur le modèle de la dispute scolastique et enfin à les condamner comme « sectaires ». Or la grande controverse piétiste, qui occupe pendant trente ans les théologiens et les universitaires, entraîne une crise profonde de cet espace institutionnel du débat doctrinal. Comme l'a montré Martin Gierl, elle remet en cause ce système de protection théologique de la vérité, ce qui entraîne deux conséquences majeures : l'élargissement de l'espace du débat théologique, en dehors des institutions ecclésiastiques, mais aussi le renouveau des savoirs universitaires, à travers le mouvement de l'*éclectisme* et de l'*historia litteraria*<sup>13</sup>. Ainsi, une

12. Hélène Merlin, *Public et littérature en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

13. Martin Gierl, *Pietismus und Aufklärung. Theologische Polemik und die Kommuni-*

longue controverse doctrinale aboutit à la réforme des conditions même de la discussion théorique et à une remise en cause des formes institutionnelles de protection de la vérité.

Dès lors que l'on s'interroge sur les espaces de la controverse, il faut distinguer attentivement les arènes effectives de la controverse, où circulent les énoncés, et la façon dont ces différentes arènes sont mises en scène, voire fictionalisées dans les textes de la controverse. Ainsi, Jean-Pierre Camus intervient dans la querelle des Lettres de Balzac par « La conférence académique sur le différend des belles-lettres de Narcisse et de Phyllarque », qui est une fiction de débat critique rassemblant les différentes positions exprimées pendant la querelle dans le cadre d'une sociabilité amicale<sup>14</sup>. Une autre figure fictive de la controverse, nettement plus agonistique, est la métaphore guerrière, longuement filée par Furetière dans sa *Nouvelle allégorique des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence* (1658), allégorie satirique de la querelle du purisme. Le champ de la bataille, qui permet de dessiner une véritable topographie de la querelle, est beaucoup plus qu'une représentation fictive des débats et des forces en présence : il révèle que « le champ littéraire devient un objet de l'imaginaire classique »<sup>15</sup>.

## Technologies littéraires

Dans une controverse, les adversaires n'échangent pas seulement des arguments, mais des propos et des propositions, et bien souvent des textes. On ne peut, dès lors, négliger l'efficacité rhétorique de ces textes. Les historiens des sciences se sont ainsi intéressés à la place des « technologies littéraires » dans l'administration de la preuve et la résolution des controverses. Christian Licoppe, notamment, a montré l'évolution des conceptions de la preuve expérimentale, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en s'appuyant sur l'analyse des comptes rendus d'expérience. Leur forme même, qui passe d'une narration localisée et personnalisée à une description objectivée fondée sur la mesure et

*kationsreform der Wissenschaft am Ende des 17. Jahrhunderts*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1997.

14. C. Jouhaud, *op. cit.* ; Mathilde Bombard, *La querelle des Lettres de Guez de Balzac (1624-1630). Écriture, polémique et critique*, thèse de littérature, Paris, Université de Paris III, 2003.

15. Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Éd. de Minuit, 1985, p. 153.

l'exactitude, correspond à des conceptions différentes de l'expérimentation et de la façon dont son récit peut entraîner la conviction. Cette attention portée aux technologies littéraires est un outil important qui permet de mieux comprendre les enjeux de controverses célèbres, comme celle qui porte sur l'électricité et qui oppose Nollet, partisan de la preuve spectaculaire, et Franklin, qui promeut une conception nouvelle de la preuve expérimentale<sup>16</sup>. De tels travaux se situent à l'intersection entre l'épistémologie et l'histoire culturelle. Au croisement de celle-ci et de la linguistique pragmatique, les travaux sur le langage polémique permettent d'éclairer les ressorts de la violence pamphlétaire dans les controverses littéraires ou religieuses. Claude Postel, par exemple, a montré que les controverses religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle avaient mobilisé tout un bestiaire injurieux<sup>17</sup>. Ces études permettent de dépasser l'opposition entre un langage argumentatif, lié aux controverses savantes, et une rhétorique polémique, attachée aux querelles religieuses ou littéraires. Les objets les plus intéressants sont ceux qui correspondent, si l'on peut dire, à des transferts de technologie littéraire, lorsque des formes rhétoriques sont utilisées dans un espace où elles ne sont pas immédiatement perçues comme légitimes ; il en va ainsi, par exemple, des usages de la fiction et de la satire dans les controverses scientifiques. Comme l'a montré Mary Terrall, Maupertuis n'hésitait pas à utiliser les techniques littéraires pour raconter son expédition en Laponie sous la forme d'un récit d'aventures, de façon à intéresser un public plus large. Plus retors, il publia un ouvrage anonyme sur la controverse, qui se présentait comme neutre, mais qui faisait subrepticement la satire des positions de Cassini. Ayant pris soin de garder l'anonymat, il utilisa ses réseaux mondains pour lancer une campagne de rumeurs sur les différentes attributions du livre, ce qui eut pour effet de leurrer ses adversaires, qui se ridiculisèrent en approuvant l'ouvrage. Certains savants désapprouvèrent cette stratégie, qui se révéla néanmoins d'une indéniable efficacité dès lors que la controverse était sortie de l'espace académique<sup>18</sup>. Quelques années plus tard, alors que la controverse économique sur le

16. Christian Licoppe, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte, 1996.

17. Claude Postel, *Traité des invectives au temps de la Réforme*, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

18. M. Terrall, *op. cit.*

commerce des blés battait son plein, l'abbé Galiani publia un *Dialogue sur le commerce des blés* qui mettait tous les ressorts bien rodés du dialogue philosophique (effets de connivence, apologues, ironie) au service d'une critique en règle des thèses physiocratiques. Aux sérieux traités de ses adversaires, il opposait un texte à la fois profond et facétieux, mettant les rieurs de son côté, tout en avançant des arguments de fond, dans un débat dont les enjeux politiques étaient trop importants pour qu'il reste cantonné à l'espace savant<sup>19</sup>.

De façon encore plus radicale, certains controversistes religieux n'hésitaient pas à employer toute la palette des formes littéraires de la polémique. Le jésuite Garasse fut un inlassable pourfendeur des libertins, qu'il attaqua violemment dans la *Doctrin curieuse des beaux-esprits* (1623). Comme l'a montré Christian Jouhaud, Garasse se livre à une véritable « littérisation » de la controverse religieuse, en mettant les ressources rhétoriques au service de l'apologétique. Cette conception instrumentale de l'écriture, qui recourt volontiers à la satire et à un style parfois outrancier, est explicitement revendiqué par Garasse (« mon livre a fait son coup »)<sup>20</sup>. Mais elle n'est pas sans conséquence : elle conduit en effet Garasse à quitter l'arène de la controverse religieuse et à déplacer son projet apologétique sur le terrain des belles-lettres, notamment dans la querelle des Lettres de Balzac. Ce qui se joue dans ces controverses, c'est justement la fonction sociale, spirituelle et politique de l'éloquence. Au-delà de leur efficacité persuasive, les choix d'écriture définissent des figures d'auteur et prennent parti sur l'espace légitime de la littérature.

## L'économie des savoirs à l'épreuve de la controverse

Quelle que soit la dimension polémique de la controverse, celle-ci réorganise, à un degré plus ou moins important, l'économie des savoirs. Dans cette perspective, les controverses ne sont pas seulement des moments de conflits venant parasiter la production normale des savoirs, mais bien des épreuves de la grandeur, qui permettent aux savoirs nouveaux de se mesurer et de s'imposer. L'émer-

19. Ferdinando Galiani, *Dialogues sur le commerce des bleds*, Londres, 1770. Galiani n'hésite pas, d'ailleurs, à pousser plus loin l'ironie, dans une parodie des physiocrates qui défend justement la « liberté des bagarres » (Steven L. Kaplan (ed.), *La bagarre : Galiani's lost parody*, La Haye-Boston-Londres, L. Nijhoff, 1979).

20. Voir C. Jouhaud, *op. cit.*, p. 64-65.

gence, la contestation, puis la consécration de la philosophie cartésienne, au XVII<sup>e</sup> siècle, est un champ d'étude particulièrement propice à une telle analyse. Au lieu de considérer les nombreuses controverses qui ont touché les savoirs cartésiens comme une série de crispations rétrogrades ou comme une volonté de censure, Stéphane Van Damme a montré leur rôle positif sur la reconnaissance de ces savoirs et sur la construction d'une grandeur cartésienne qui fédère des institutions savantes, des corporations religieuses et des groupes sociaux. Descartes prend grand soin de choisir ses adversaires et d'intégrer leurs critiques à ses œuvres, au point que l'on pourrait presque parler d'une utilisation stratégique de la controverse comme ressource <sup>21</sup>. L'analyse précise des controverses permet surtout de montrer comment se nouent les alliances socio-philosophiques, qui permettent au cartésianisme de s'imposer durablement comme la « nouvelle philosophie ». Une telle approche produit une cartographie subtile des savoirs cartésiens à l'âge classique, où l'opposition entre la nouvelle philosophie cartésienne et l'École apparaît davantage comme le produit des controverses que comme leur cause <sup>22</sup>.

Il est tentant d'appliquer des méthodes semblables aux controverses qui opposent, un siècle plus tard, les encyclopédistes et leurs adversaires. Ici encore, elles sont indissociablement philosophiques et religieuses, et se déploient dans plusieurs espaces sociaux différents. Traditionnellement, l'histoire intellectuelle présente ces débats sous la forme d'une seule grande controverse entre un courant traditionaliste et un courant progressiste/critique, qui structurerait le champ intellectuel depuis la « crise de la raison européenne » jusqu'à la Révolution française. Chaque controverse serait une nouvelle péripétie de cette opposition structurale, de ce clivage fondamental entre les Lumières et leurs adversaires. Bien sûr, il est beaucoup plus fructueux de montrer que ces controverses, bien souvent, ont pour fonction justement de produire ce clivage, et pour résultat de

21. Ce maniement de la controverse est une stratégie dangereuse, comme le montre, entre autres, le cas malheureux de l'indianiste Anquetil-Duperron qui, dis-crédi-té par ses outrances polémiques et son excentricité, ne parvient pas à susciter de véritable controverse, malgré ses attaques contre les thèses de Montesquieu sur le despotisme oriental. La reconnaissance viendra plus tard, à titre posthume. Voir Lucette Valensi, « Éloge de l'Orient, échec de l'orientalisme. Le jeu d'échec d'Anquetil-Duperron », *Revue d'histoire des religions*, 4, 1995, p. 419-452.

22. Stéphane Van Damme, *Descartes. Essai d'histoire culturelle d'une grandeur philosophique*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002.

construire la philosophie des Lumières comme un ensemble cohérent. Selon Darrin MacMahon, ce sont les adversaires des encyclopédistes, plus encore que leurs admirateurs et leurs héritiers, qui ont « inventé » les Lumières<sup>23</sup>.

Inversement, une telle analyse a parfois son revers, qui est de postuler trop fortement la cohérence et la continuité d'un courant intellectuel conservateur, allant des anti-philosophes des années 1750 jusqu'aux ultras de la Restauration, en passant par les théoriciens de la contre-Révolution. Or ce que montre toute une série de controverses de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est que les frontières sont souvent beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. En étudiant le cas du dominicain Charles-Louis Richard, un des controversistes les plus violemment hostiles aux Lumières, Nadine Vanwelkenhuyzen a montré qu'il était entraîné, par la pression de la controverse, dans un processus de rationalisation de la foi, fondée sur l'appropriation de la rhétorique moderniste. Surtout, les effets de la controverse sont paradoxaux, car Richard tient tant à dévoiler la doctrine des philosophes que ses réfutations explicitent toutes les audaces ou les insinuations que la censure ne leur permettait pas d'exprimer clairement. En dévoilant la philosophie qu'elle combat, l'apologétique la rend plus visible et le controversiste catholique se fait le « propagandiste involontaire des Lumières »<sup>24</sup>.

De même, la controverse sur les méfaits du luxe, qui occupe les esprits au XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui tient à la fois de la controverse religieuse, du débat économique, et de la polémique, ne recouvre pas, loin de là, les clivages traditionnels Lumières/anti-Lumières. Elle relève d'abord des dynamiques propres à un espace éditorial polémique et, pourrait-on dire, labellisé, qui offre des effets d'aubaine aux auteurs débutants et aux polygraphes désireux d'affirmer leur position dans le champ littéraire<sup>25</sup>. Ensuite, les positions qui s'affrontent divisent aussi bien les encyclopédistes que les apologistes chrétiens ou les défenseurs de l'absolutisme. Au sein même des Lumières, le débat

23. Darrin M. McMahon, *Enemies of the enlightenment : The French counter-enlightenment and the making of modernity*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2001.

24. Nadine Vanwelkenhuyzen, « La lutte antiphilosophique à Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire des religions*, 1, 1995, p. 51-84.

25. Audrey Provost, *Les usages du luxe. Formes et enjeux des publications sur le luxe en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (vers 1760-1789)*, thèse d'histoire, Paris, Université de Paris IV, 2002.

oppose les théoriciens de l'hédonisme mondain et de l'humanisme commercial, qui sont globalement favorables au luxe, perçu comme inséparable des progrès de la civilisation, aux tenants d'une pensée néo-républicaine, dont Rousseau n'est qu'une des figures, qui dénoncent dans le luxe un signe de corruption et de décadence. On voit bien, ici, quelles peuvent être les limites de l'analyse de controverses lorsqu'elle travaille à partir des catégories traditionnelles de l'histoire des idées, par exemple pour déterminer si Rousseau appartient aux Lumières ou à leurs adversaires. En revanche, l'analyse de controverses est un outil heuristique lorsqu'elle est sensible à la diversité des déplacements intellectuels et idéologiques tout comme aux stratégies de publication et qu'elle étudie en profondeur des controverses localisées pour faire bouger les clivages traditionnels.

### Comment terminer une controverse ?

La clôture de la controverse est une question importante, qui se pose différemment selon qu'on se situe dans la perspective dialogique ou antagoniste. Dans le premier cas, la controverse se termine par le consensus, qui peut être obtenu par la conviction, lorsqu'un camp se rallie aux arguments de l'autre, ou plus fréquemment par abandon d'une des parties et renouvellement des générations<sup>26</sup>. Dans le second cas, la controverse est prise dans une logique judiciaire et n'aboutit pas à un consensus mais à un verdict, ce qui implique l'existence d'une autorité susceptible d'arbitrer la controverse et de rendre un jugement acceptable par tous, ou qu'elle a les moyens de faire entériner.

Dans un espace intellectuel qui est encore largement dominé par des institutions de censure (la Sorbonne, le Parlement, le pouvoir royal), les controverses ne peuvent échapper à la question de la clôture autoritaire, par un pouvoir capable d'ordonner le silence et de faire taire les participants. La clôture judiciaire de la controverse intellectuelle ou de la querelle littéraire n'est pas seulement une métaphore, comme le rappellent certains procès célèbres, tel celui de Théophile de Viau. De ce point de vue, le système académique mis en place par la monarchie française au XVII<sup>e</sup> siècle fournit à la fois une instance de jugement et un relais du pouvoir politique au

26. Dominique Pestre, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales HSS*, L, 3, 1995, p. 487-522.

sein de l'espace savant. Comme on le sait, la première grande intervention de l'Académie française a consisté justement à clore la querelle du Cid. Les réseaux d'écrivains liés à Richelieu ont eu pour charge d'imposer le verdict et de réduire au silence les protagonistes de la querelle, au moment où celle-ci menaçait de dégénérer en polémique publique <sup>27</sup>.

À un moindre degré, d'autres autorités, qui peuvent être des individus ou des groupes, sont souvent pris à parti dans les controverses et se retrouvent en position d'arbitre. Un des enjeux historiographiques de l'étude de ces controverses est justement de repérer l'intervention de ces autorités et la façon dont les dynamiques des controverses révèlent et produisent des positions et des capacités d'action. Il ne s'agit pas tant de construire une topographie du champ que de montrer les contradictions qui sont à l'œuvre. Par exemple, lorsque Guy Patin est sollicité par Blampignon, syndic du collège des médecins à Troyes, qui requiert son arbitrage, il répond en opposant la controverse, qui peut être réglée par un arbitre, et la querelle qui met en jeu des réseaux d'amitié et appelle plutôt des avis ou des conseils. « Je me trouve bien empêché de vous dire mon avis en la querelle que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour en être l'arbitre, vu que mes meilleurs et plus intimes amis sont engagés dans la querelle, et que je ne sais pas s'ils voudront bien croire que je sois encore leur ami après que j'aurais prononcé en cette affaire que vous me proposez comme je le dois, et sans aucun respect de l'amitié et du service que je leur ai voué, et de tant d'obligations que je leur ai <sup>28</sup>. » La nature même de l'affrontement, qui est devenu une querelle, rend illusoire l'idée d'une expertise purement technique. Surtout, les liens qu'entretient Patin avec les différentes parties en présence lui interdisent d'occuper la position d'extériorité nécessaire : son arbitrage serait nécessairement perçu comme une déloyauté.

Les autorités mobilisées, mais aussi construites, par la controverse, permettent de localiser les savoirs, au moment non de leur production mais de leur évaluation dans le monde concurrentiel de l'échange savant. À ce titre, les controverses révèlent que l'espace des savoirs n'est pas un espace abstrait mais relève bien d'une géographie savante, qui peut s'articuler sur les acquis de l'histoire sociale et de l'histoire urbaine. Avant même la mise en place des institutions

27. C. Jouhaud, *op. cit.*, p. 120-128.

28. *Correspondance de Gui Patin*, Paris, Armand Colin, 1901, p. 192.

académiques, les controverses mathématiques entre Mersenne, Descartes et Fermat montrent que Paris est érigé en tribunal des sciences, prétention vivement combattue par certains mathématiciens de Province<sup>29</sup>. L'autorité parisienne est donc un thème polémique dans les correspondances savantes des années 1630 et 1640. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs controverses mettent en scène la rivalité entre Paris et Londres pour l'affirmation d'une grandeur à la fois métropolitaine et savante<sup>30</sup>.

## Le public controversé

La question du public est un enjeu souvent central de l'analyse de controverses, qui croise les précédents, puisque le public peut être pensé à la fois comme un des espaces de la controverse – un différend privé devient une controverse publique – et comme une des possibles autorités chargées d'arbitrer la controverse, à travers les porte-parole qui s'en réclament. Dans le premier cas, il s'agit de suivre la circulation des énoncés pour comprendre les dynamiques de publication de la controverse, et la façon dont elle mobilise des acteurs et des intérêts hétérogènes. Dans le second cas, il faut être attentif, au-delà des évocations incantatoires de l'opinion publique, aux formes que peut prendre le public : le public assemblé au théâtre n'est pas le public des lecteurs individuels et anonymes, qui n'est pas non plus le « public » politique des juristes. Pendant la période moderne, une grande partie des controverses, qu'elles soient intellectuelles, religieuses ou scientifiques portent justement sur la définition légitime du « public » et sur l'identification de ses porte-parole : qu'est-ce que le public et qui est en mesure de trancher en son nom la controverse ?

Il faut notamment se déprendre de l'idée que l'*espace public*, composé des individus faisant un usage privé de leur raison, serait devenu l'horizon indépassable des controverses au siècle des Lumières<sup>31</sup>. En réalité, savants et philosophes se méfient beaucoup des controverses publiques. Ils connaissent les dangers de la surenchère

29. Catherine Goldstein, « Paris, tribunal des mathématiques », communication orale à la journée d'étude *Disputed knowledges, capitals of contention*, Oxford, Maison française d'Oxford, 23-24 janvier 2004.

30. Stéphane Van Damme, *Paris, capitale philosophique. De la Fronde à la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2005.

31. Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. fr., Paris, Payot, 1978.

polémique et préfèrent souvent circonscrire les controverses au sein des institutions savantes ou de l'espace mondain dont ils pensent contrôler les mécanismes de construction des réputations. Étudiant la querelle entre Diderot et Rousseau, qui tient à la fois de la controverse intellectuelle et de la dispute personnelle, Yves Citton relève que la querelle s'achève par un discrédit jeté sur les figures du public. Tandis que Rousseau finit par associer la figure du public à celle de la conspiration, Diderot se réfugie dans un scepticisme moral qui l'amène à douter du jugement du public<sup>32</sup>. À l'hypothèse d'un public rationnel, il substitue celui de la métaphore théâtrale, où les controverses ne sont qu'un spectacle destiné à amuser le public. Même Louis-Sébastien Mercier ne dit guère autre chose lorsqu'il reproche au public de s'amuser des « guerres des auteurs » et de les encourager par goût du spectacle et des « scènes plaisantes »<sup>33</sup>. La critique de la société du spectacle, où la vie intellectuelle n'est qu'un simulacre nourri de controverses factices, est un thème plus ancien qu'il n'y paraît.

Les controverses sont moins un objet cohérent, dont on pourrait faire une histoire cumulative, qu'une méthode d'analyse, une entrée possible dans le fonctionnement de l'espace intellectuel. Pour la période moderne, elles permettent notamment de mettre à l'épreuve les traditions disciplinaires en travaillant sur des objets hybrides où il est difficile de déterminer ce qui relève de l'expertise savante, de la querelle personnelle, de l'orthodoxie religieuse, des relations de pouvoir et des principes esthétiques. Les querelles du cartésianisme, par exemple, témoignent d'un glissement permanent entre la controverse scientifique, le débat philosophique et la polémique religieuse. Néanmoins, la remarque de Mercier doit servir de mise en garde, car le risque existe de produire une vision excessivement conflictuelle du monde intellectuel, qui surinterprète les clivages produits par les acteurs, alors que les points d'accords, qui permettent la controverse, sont parfois aussi importants. L'analyse de controverses doit alors échapper à la tentation de l'extrême localisme et à la fascination pour l'affrontement, de façon à penser ensemble les dynamiques polémiques, l'économie des savoirs et l'efficacité des langages normatifs.

32. Yves Citton, « Retour sur la misérable querelle Rousseau-Diderot. Position, conséquence, spectacle et sphère publique », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, 36, avril 2004, p. 57-95.

33. Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1783), Paris, Mercure de France, 1994, t. II, p. 196.